

# La Lettre Orée



## EDITORIAL

**J**amais l'adjectif « durable » n'a été autant utilisé. Tout devient durable, les produits, les entreprises, les villes, les politiques... Non pas dans son acception traditionnelle « qui dure », mais dans celle qui voudrait dire « dans des conditions économiques, sociales et environnementales qui ne mettent pas en jeu l'avenir de l'humanité et les ressources de la planète ».

Et pourtant ! Face à l'augmentation du prix du pétrole, a-t-on envisagé des alternatives durables pour les pêcheurs, les agriculteurs, les transporteurs ? Face à l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre, quel choix durable a-t-il été fait ? Ne pas donner de président à la Mission interministérielle de l'effet de serre ! Face aux véritables enjeux du développement durable quelle orientation politique a-t-il été choisi ? Substituer un Délégué interministériel sans véritables moyens à un Secrétariat d'état qui éprouvait déjà des difficultés à se faire entendre !

Assez de discours ! Réfléchir en commun, proposer des solutions réalistes et des actions concrètes qui contribuent à mieux préparer demain dans le domaine de l'environnement, telle a toujours été la règle de fonctionnement d'Orée. Les retours que nous en avons aujourd'hui, notamment l'accueil réservé à notre Vade-mecum de la concertation par les collectivités, les associations comme par les industriels, ne fait que renforcer notre choix d'une démarche résolument pragmatique : aller de l'avant autrement que par des mots, en privilégiant l'échange et la mutualisation des meilleures pratiques.

Nadia Loury, notre nouvelle Déléguée générale, vient nous rejoindre pour mettre ses convictions, son énergie et ses capacités au service d'Orée. Un souffle neuf pour continuer à trouver ensemble des réponses efficaces aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui : préserver les ressources non renouvelables, optimiser les modes de transport, intégrer l'environnement et la santé dans la relation client fournisseur, le management des zones d'activités et le secteur de la construction.

Sylvie BÉNARD,  
présidente de l'Association Orée



## Sur le terrain

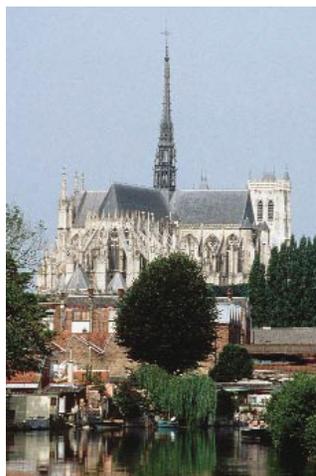
N° 42 – oct/nov 2004

## Aménagement durable des villes : le projet MASURIN à l'heure du bilan

*Concilier la préservation de sites industriels dans nos centres urbains et la qualité de vie de leurs habitants est devenu un enjeu majeur du développement économique des territoires. Mais pour s'inscrire dans une démarche de qualité environnementale, la revitalisation a besoin de nouveaux outils et standards. Le projet européen Masurin est né de ce constat, en janvier 2002, porté par la motivation d'aboutir à des produits développés et testés grandeur nature par un réseau de partenaires internationaux.*

**C**entré sur le management de la revitalisation durable de zones d'activités urbaines, le projet a réuni pendant trois ans des villes et des centres de recherche de six pays européens (France, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Autriche et Italie) afin de prendre en compte les impacts socio-économiques et environnementaux d'une telle démarche. Les partenaires du projet, comprenant pour la France **Amiens Métropole**,

la **CCI d'Amiens**, l'**Association Orée** et l'**INERIS**, ont réuni leur expertise et leur connaissance de terrain pour faciliter l'élaboration et l'expérimentation d'outils pratiques. Les collectivités retenues ont ainsi pu tester un guide de management et quatre modules spécifiques développés par l'un ou l'autre des partenaires, permettant d'évaluer les conséquences de la suppression ou de l'implantation d'activités, d'améliorer les procédés ainsi que de favoriser l'implication de tous les acteurs au processus de revitalisation. Après Venise, Utrecht, Bobrek et Porsgrunn, c'est à Amiens Métropole que revient la responsabilité de clore trois années de travaux intenses et riches d'enseignements. La confé-



rence internationale finale, qui bénéficie de l'appui de l'Etat, du Conseil régional Picardie, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts et consignations, donnera la parole aux partenaires impliqués. Ils auront ainsi l'occasion de présenter les compétences acquises durant ces trois années, mutualisées dans **un guide de management de la revitalisation et ses modules associés, dévoilés lors de cette journée.**

Le projet n'en est pas pour autant terminé. D'autres villes pourraient ainsi avoir l'occasion de vérifier l'applicabilité des outils développés dans le cadre de futurs appels à projets européens, afin de pérenniser la démarche d'aménagement durable des espaces urbains et péri-urbains et construire « La Ville de demain » !

**Conférence internationale MASURIN**  
**Jeu**di 18 novembre 2004  
ESIEE – Amiens  
8h30 – 17h30  
<http://www.ineris.fr/masurin/pdf/programme5.pdf>

1 - Action Clé 4 soutenue par le 5<sup>e</sup> Programme Cadre de Recherche et Développement de la Commission européenne



Zoom

## Une nouvelle Déléguée générale pour Orée :

Nadia LOURY, professionnelle du management de projets environnementaux

Nadia LOURY a rejoint l'association Orée le 2 novembre dernier au poste de déléguée générale. En liaison avec le Conseil d'administration et sa Présidente Sylvie Bénard, sa mission consistera à rendre toujours plus concrètes les valeurs qui font l'originalité d'Orée, pour l'amélioration de l'environnement et une meilleure harmonie entre les entreprises et leur territoire.

Avec l'objectif affirmé d'être un lieu de dialogue constructif, de proposition et d'action, Orée et ses membres confirment et renforcent aujourd'hui leurs spécificités environnementales dans la perspective du développement durable. Devenir le lieu de rassemblement, d'échange et d'expertise de tous ceux qui portent ces valeurs, tout en prenant en compte leurs sensibilités et leurs différences, telle est aujourd'hui l'ambition clairement affichée de l'association.

## Partenariat

DU 30 NOVEMBRE  
AU 3 DÉCEMBRE  
**2004**  
**Pollutec**  
LYON EUREXPO  
FRANCE

## Le rendez-vous mondial de l'environnement

Pollutec, Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement, fêtera cette année à Lyon – du 30 novembre au 3 décembre – sa 20<sup>e</sup> édition. Quelque 2 400 exposants, dont 30 % d'étrangers, et plus de 63 000 visiteurs, industriels ou responsables de collectivités locales, sont attendus pour l'occasion.

Le salon offrira un panorama unique de solutions aux problèmes rencontrés par l'industrie et les collectivités locales, dans tous les domaines environnementaux : eau, déchets/recyclage, air, énergies – en particulier renouvelables – réhabilitation des sites et sols pollués, prévention et gestion des risques, aménagement et protection du littoral, analyse/mesure/contrôle, nettoyage...

Il accueillera également de très nombreuses conférences. Parmi les nouveaux thèmes au programme :

- Santé et Environnement, objet notamment d'un grand colloque international sur la politique européenne et ses enjeux pour l'industrie et les collectivités, d'un forum permanent de débats sur les impacts sanitaires des principaux polluants, et d'un village thématique, véritable pôle d'expertise ;
- Développement durable et Éco-conception, des thèmes pour la première fois très largement traités dans les conférences et débats du salon, mais aussi valorisés à travers un nouveau parcours de l'éco-conception, un nouveau Trophée de l'éco-conception de stands...

Renseignements et programmes → [www.pollutec.com](http://www.pollutec.com)

L'Association Orée vous donne rendez-vous pour l'occasion sur son stand,  
**Hall 6, n° 6527.**

18 m<sup>2</sup> de documentation et d'information sur le management environnemental

Au programme de ces quatre journées :

- . deux plateaux télé : le mercredi 1<sup>er</sup> décembre de 9h30 à 10h sur la **concertation locale** et le jeudi 2 décembre de 14h à 14h45 sur le **management environnemental des zones d'activités**
- . un « Café Orée » spécial Pollutec, jeudi 2 décembre à 15h
- . des rendez-vous avec les adhérents Orée le matin à 11h
- . des présentations des groupes de travail Orée tous les jours à 15h

Pour en savoir plus → [www.oree.org](http://www.oree.org)



éco-actions

## LVMH : lancement du premier « cahier de tendances environnement »

En octobre 2004 le « cahier de tendances environnement » a été diffusé aux designers et responsables Marketing des sociétés du groupe LVMH. Le cahier de tendances est un outil déjà utilisé par ces départements pour connaître les tendances du marché, les évolutions des comportements et les matériaux et produits de demain.

Pour susciter l'envie d'intégrer davantage l'environnement dans les produits et leurs pratiques, la Direction de l'environnement LVMH a choisi de reprendre le principe de ce document en l'adaptant. Ce cahier a donc été réalisé conjointement avec un bureau de style pour la recherche des tendances 2006 et une agence de conseil en environnement pour le choix rigoureux des matériaux, produits et techniques respectueux de l'environnement.

L'outil se présente sous la forme d'un cahier formé de six parties distinctes, reflète des six tendances envisagées pour 2006 : Essentiel, Bionique, Morphose, Intelligence, Insolite, Dématérialisation. Pour chaque thème, des échantillons de matériaux « écologiques » et innovants sont proposés, et illustrés à l'aide de techniques d'impression respectueuses de l'environnement.

## NATURE & Découvertes allie commerce et préservation de l'environnement

La restructuration du magasin des Halles a été l'occasion pour NATURE & Découvertes de donner corps à sa démarche de qualité environnementale. avec l'aide d'une équipe de spécialistes, dont la société d'éco-conception O2 France, l'architecture du lieu a été conçue pour allier esthétique et réduction des impacts environnementaux. Du sol en lave, aux plafonds éclairés avec des sources lumineuses économisant l'énergie, en passant par la peinture des murs aux pigments naturels et sans solvants, tout a été analysé pour réduire au maximum l'empreinte écologique du lieu. Ce souci se retrouve également dans l'aménagement de l'espace, décroché et recourant à un type de mobilier plus léger afin d'économiser de la matière tout en gagnant de la surface. Ce nouveau magasin, inauguré en octobre, symbolise ainsi la volonté de l'enseigne : allier commerce, esprit d'innovation et de découvertes, et engagement pour la nature.

### Premier hôtel solaire photovoltaïque à Clichy

Déjà familier des équipements solaires, avec 23 hôtels pourvus de panneaux solaires thermiques, Accor prolonge sa politique en la matière avec sa dernière réalisation : une installation solaire photovoltaïque recouvrant la façade de son hôtel Ibis à Clichy (92). Accor expérimente ainsi la production d'électricité photovoltaïque, qui alimente aujourd'hui un quart des chambres de l'hôtel. Première du genre pour la chaîne et dans l'hôtellerie en général, cet équipement a bénéficié d'une intégration architecturale poussée : les 75 m<sup>2</sup> de capteurs photovoltaïques sont agencés en panneaux horizontaux, qui, outre l'aspect esthétique, permettent de limiter les apports solaires en été, réduisant le recours à la climatisation. Soutenu par l'Ademe et EDF, Accor compte poursuivre sa politique d'expérimentation d'installations haute qualité environnementale car les résultats sont probants : en 2003, les établissements équipés, rejoints par l'Académie Accor à Evry, ont produit 1100 MWh et économisé 320 tonnes de gaz carbonique par an.

### La Région Aquitaine exemplaire

Afin d'encourager les acteurs de son territoire à se lancer dans le management environnemental, la région Aquitaine a choisi la voie de l'exemplarité : en février dernier, l'Hôtel de région a été certifié ISO 14001 par l'AFAQ. Premier Conseil régional certifié en France et première collectivité en Aquitaine, la région soutient financièrement la mise en place de la norme ISO 14001 dans les entreprises et collectivités. Les actions environnementales établies dans le premier plan d'actions se sont portées principalement sur deux impacts environnementaux majeurs : les déchets et l'énergie. Le tri des déchets papier a été mis en place ainsi que la récupération des piles et cartouches d'impression usagées. Sur le plan de l'énergie, une gestion technique centralisée a été installée avec pour objectif de générer 10 % d'économie. Un effort important a également été fait sur la sensibilisation du personnel avec notamment la création d'une série de pictogrammes pour illustrer les documents liés au SME. Pour aller encore plus loin, la Région prépare un Agenda 21 Régional.

### Un programme d'actions sur les achats responsables

L'Europôle Méditerranéen de l'Arbois établit chaque année son programme d'actions environnementales. Pour cette année, un intérêt particulier est donné aux achats responsables. Le Syndicat Mixte de l'Arbois utilise maintenant des nouveaux produits ayant moins d'impacts sur l'environnement : papier et enveloppes 100 % recyclés ainsi que bois labellisé pour le mobilier extérieur. Il s'engage également dans l'achat équitable, notamment pour la consommation de café et de thé.

Pour marquer cette volonté, l'Europôle a accueilli en octobre dernier le séminaire international du réseau « Buy It Green », co-organisé avec ICLEI. A cette occasion, les partenaires européens ont pu échanger autour de retours d'expériences en matière d'achats responsables, axés notamment sur l'intégration du critère social dans la démarche.

La politique environnementale et le programme d'actions sont téléchargeables sur le site internet : [www.europole-med-arbois.org](http://www.europole-med-arbois.org)

### L'état de l'environnement en Île-de-France

Dans le cadre de sa démarche « Agenda 21 », la Région Île-de-France a mis en place, avec l'IAURIF, un groupe de travail pour bâtir ses indicateurs de développement durable.

Avec l'ambition de faire de l'Île-de-France la 1<sup>re</sup> éco-Région d'Europe, il devient en effet nécessaire pour la Région-Métropole de disposer d'indicateurs fiables et permettant les comparaisons internationales. C'est pourquoi les indicateurs s'inspirent de la méthode Etat-Pression-Réponse développée par l'OCDE.

Un document de diagnostic a par ailleurs été réalisé, et publié sous la forme d'un « mémento 2003 - l'environnement en Île-de-France », avec pour objectif de dresser un profil représentatif de l'état de l'environnement dans la Région, actualisé annuellement. Edité à 3 500 exemplaires, il sera diffusé auprès des principaux partenaires de la Région et, en particulier, dans les CDI de tous les lycées et CFA d'Île-de-France. Il est disponible auprès de l'IAURIF au tarif de 18 €.



LVMH

MOÛT HENNESSY · LOUIS VUITTON

*Sylvie Bénard, responsable environnement*  
→ [sbenard@lvmh.fr](mailto:sbenard@lvmh.fr)



*Etienne Ruth, responsable environnement*  
→ [eruth@nature-et-decouvertes.com](mailto:eruth@nature-et-decouvertes.com)



*Patricia Cortijo, responsable environnement*  
→ [patricia.cortijo@accorservices.com](mailto:patricia.cortijo@accorservices.com)



*Sylviane Ranoux*  
→ [sylviane.ranoux@cr-aquitaine.fr](mailto:sylviane.ranoux@cr-aquitaine.fr)  
<http://www.aquitaine.fr>



*Christelle Pain, responsable environnement - Présidente du Groupe de travail Orée Parcs d'activités*  
→ [cpain@europole-med-arbois.org](mailto:cpain@europole-med-arbois.org)



→ [Christian.Thibault@iaurif.org](mailto:Christian.Thibault@iaurif.org)  
→ [Franck.Contat@iledefrance.fr](mailto:Franck.Contat@iledefrance.fr)

13

## Rencontre



avec

**Jean-Bernard Damiens, vice-président en charge du Développement durable, de l'environnement et de la santé, Région Limousin**

Riche d'un patrimoine écologique préservé, la région Limousin a fait de la protection de l'environnement un des fers de lance de sa politique. Loin des poncifs sur l'enclavement et la désertification rurale, elle s'est lancée dans une politique dynamique de valorisation de son cadre de vie, en se tournant résolument vers l'Europe.



*Orée - : Projets européens, contrat de plan Etat-Région, contrats de pays, les régions sont désormais des acteurs-clés de l'approche partenariale dans la gestion de projets.*

*Comment déclinez-vous cette approche dans votre politique environnementale ?*

*J-B D. - La politique environnementale du Conseil régional s'est naturellement construite dans le cadre du contrat de plan État Région 2000-2006 autour de cinq axes :*

- la gestion de l'espace qui vise à protéger les milieux naturels les plus fragiles et à haute valeur patrimoniale de notre région.
- la gestion de l'eau et notamment l'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Vienne
- le management environnemental dont l'objectif est d'accompagner les entreprises pour les aider à préserver l'environnement, s'orienter vers une certification ISO 14 000, et ainsi préserver ou développer leurs marchés et leur compétitivité.
- l'éducation à l'environnement dont l'objectif est de faire des limousins et des jeunes en particulier des éco-citoyens responsables.

Ces projets sont bien entendus intégrés au sein des programmes européens et en particulier des fonds de développement régionaux.

La région Limousin mène aussi des programmes importants en dehors de ces approches contractuelles et notamment le développement des technologies propres. Le Limousin favorise le recours aux énergies renouvelables dont le bois qui tient une place privilégiée sur notre territoire.

Le Conseil régional souhaite d'ailleurs s'inscrire dans une démarche volontaire et ambitieuse en terme de développement durable en prenant la responsabilité d'un Agenda 21 au niveau régional.

*Orée - Les PME-PMI constituent une cible privilégiée de votre action en faveur de l'environnement. Comment percevez-vous l'évolution des relations Région/entreprises et quels projets comptez-vous mettre en place à cet égard ?*

*J-B D. - Le Limousin ne dispose pas d'un tissu industriel très dense et tout est donc mis en œuvre pour favoriser l'implantation et le maintien des entreprises dans notre région. Le Programme régional de management environnemental s'inscrit dans cette démarche de soutien aux entreprises et de préservation de l'environnement et du cadre de vie en complémentarité des aides au développement économique. La nature globalement préservée de notre région est un atout que je souhaite amplifier en développant une image d'entreprises respectueuses de l'environnement.*

Ainsi, le Programme régional de management environnemental offre, dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'ADEME et l'Etat un panel de solutions d'accompagnement des entreprises :

- un soutien financier aux études d'environnement des entreprises.
- une aide aux investissements d'amélioration des performances environnementales du processus de production, de tri et de

valorisation des déchets et d'économie d'énergie

- une aide au recrutement de cadres pour développer la compétence environnement au sein des entreprises

Ce programme est soutenu par des actions d'animation, mises en œuvre par les chambres consulaires.

Une évaluation de ce programme est prévue pour l'année 2005. Elle permettra bien sûr d'en évaluer l'efficacité mais aussi de proposer des évolutions à mi-parcours du contrat de plan.

*Orée - Récent adhérent de l'association, comment souhaitez-vous qu'Orée vous accompagne dans toutes ces démarches ?*

*J-B D. - Notre adhésion à Orée a principalement été motivée par le souhait de nous inscrire dans un réseau de partenaires dans le domaine du management environnemental. Nous avons des projets par exemple pour l'accompagnement des zones industrielles ou pour la requalification des espaces dégradés. Il me semble intéressant de pouvoir échanger, d'avoir des références techniques afin d'adapter au mieux les modalités d'action.*

L'association Orée propose aussi de la documentation, des agendas, autant d'outils pratiques susceptibles de participer à l'échange d'informations.

Nous sommes aussi partants bien sûr pour faire profiter les autres membres des opérations réalisées dans notre région et participer au réseau d'échange d'expériences.

contact :  
[www.cr-limousin.fr](http://www.cr-limousin.fr)



Entreprises et Collectivités :  
Partenaires pour l'Environnement

Directeur de la publication : Nadia Loury • Rédaction : Aurélie Bleton • Maquette : JLI > 05 49 07 87 84  
• Périodicité : lettre bimestrielle • ISSN : 1293-2426 • Photo : Sébastien Coquille-Amiens Métropole  
Association Orée (association de droit local à but non lucratif) 42, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris  
Tél. : 01 48 24 04 00 • Fax : 01 48 24 08 63 • Site internet : [www.oree.org](http://www.oree.org)  
e-mail : [oree@oree.org](mailto:oree@oree.org) • [loury@oree.org](mailto:loury@oree.org) • [bleton@oree.org](mailto:bleton@oree.org) • [simon@oree.org](mailto:simon@oree.org) • [demersan@oree.org](mailto:demersan@oree.org)